

Islam de France : Boubakeur hostile à l'utilisation du Français dans les mosquées

La grande mosquée de Paris vient de faire paraître un communiqué (1) dans laquelle elle se déclare opposée à l'idée que le sermon du vendredi devrait être en français. Le CFCM vient lui-aussi de prendre position dans le même sens (2). Voilà qui relativise la portée des propos apparemment très fermes que M. Dalil Boubakeur avait prononcés récemment contre l'islam politique (3). Comme d'habitude, l'hypocrisie est aux commandes : tant qu'il s'agit de prononcer des discours généraux, Messieurs les imams (au moins ceux qu'on nous montre à la télé) sont pour islam « modéré », « de France », « respectueux de la loi de 1905 », mais, quand on en arrive aux mesures concrètes qui mettraient ces belles paroles en pratique, ils ont toujours une bonne raison d'être contre chacune en particulier.

Il faut nous expliquer, Monsieur Boubakeur, pourquoi le sermon du vendredi ne pourrait se faire en français. Dieu ne comprendrait donc pas le langage de France ?

Ou bien notre langue, la langue de Molière, de Victor Hugo, de la Déclaration des Droits de l'Homme, serait-elle indigne de lui ? Sommes nous un peuple inférieur qui parle une langue inférieure ? Désolée, Monsieur Boubakeur, mais ceux qui viennent s'installer chez nous avec de telles idées, nous n'en avons aucun besoin. Qu'ils retournent sur un sol qu'ils respectent plus que le nôtre ; qu'ils aillent y parler une langue qu'ils trouvent meilleure que la nôtre, et qu'ils emportent avec eux leur religion qu'ils trouvent meilleure que nos religions ancestrales, ou nos modernes incroyances.

Certes, nous aimons et respectons les langues des étrangers,

mais à condition qu'elles ne cherchent pas à prendre la place du français. Et à condition que ce soient des langues, c'est à dire des instruments faits pour communiquer dans lesquels les mots aient un sens fixe et connu permettant de se comprendre. Ce qui n'est pas le cas de l'arabe coranique, dont le sens des mots n'est pas encore établi scientifiquement (4), et permet à des pseudo-savants religieux de le réinventer au gré des besoins de leur propagande.

Un islam de France est un islam qui parle français. C'est aussi un islam qui pense français.

Penser français, c'est aimer les idées. C'est être heureux d'avoir l'occasion d'être entendu et compris. Proposez à un Français d'exprimer ses idées, le plus librement du monde, devant un parterre qui ne les comprend pas : vous le rendrez très malheureux. Alors, pourquoi ce besoin de s'exprimer en arabe devant un public qui, vous nous le répétez chaque jour, est aussi français que moi et dont les délinquants ne doivent surtout pas être renvoyés dans un pays de langue arabe parce qu'ils y seraient trop déracinés ? Pourquoi voulez-vous donc prêcher en arabe à un public qui parle français ? Le contenu de votre prêche ne mérite-t-il pas d'être compris ? Le méprisez-vous à ce point ? Je n'ose émettre l'hypothèse qu'il puisse y avoir des choses à cacher.

Le fond du problème c'est bien la lecture du texte sacré (le Coran) et surtout le sermon. Le sermon, c'est expliquer aux fidèles le sens du texte sacré, c'est parler de l'actualité, c'est faire un lien entre les dogmes et le quotidien actuel. C'est ce qui permet par exemple aux curés modernes de relativiser le côté surnaturel des Évangiles : les miracles prêtés à Jésus sont davantage interprétés comme des paraboles que comme une réalité physique. Dans le cas du Coran, le sermon pourrait fournir l'occasion de désamorcer partiellement certains passages haineux en les replaçant dans leur contexte historique. Ce pourrait être le moment de la réflexion, de la prise de distance, voire de la lecture critique lorsque c'est

nécessaire. Le fait de prêcher uniquement en arabe, langue inconnue de la majorité des Français, sacrifie ce travail de réflexion au profit d'une écoute abêtissante d'un texte que l'on ne comprend pas.

Aimer les idées, c'est penser droit. C'est dire des oui qui soient des oui et des non qui soient des non. C'est s'exprimer simplement et clairement, sans double sens et sans taqqa. Tout le contraire de ce que vous faites quand vous écrivez :

« Ces liturgies dans des langues autres que française, considérées comme partie intégrante de l'exercice du culte, ne peuvent souffrir d'une ingérence de l'Etat conformément à la loi de 1905. »

Comme vous le savez fort bien, la loi de 1905 assure la liberté de conscience (j'ai bien dit « de conscience » : la liberté de conscience ne se limite pas à la liberté religieuse ; elle inclut aussi le droit d'être incroyant ou apostat) ; le culte s'exerce dans le respect de l'ordre public (oui, vous avez bien lu : les religions n'ont aucun droit à déstabiliser la société). Elle organise la séparation des Églises et de l'Etat. Il ne s'agit nullement, comme vous faites semblant de le croire, de permettre aux religions de s'affranchir de l'Etat. La théocratie n'est pas au programme de la loi de 1905, ni d'aucune autre d'ailleurs.

De quel droit parlez-vous d'ingérence de l'Etat, comme si vous étiez plus légitime que lui, comme s'il vous dépossédait de ce qui est à vous ? La souveraineté, toute la souveraineté, appartient au peuple, dont l'Etat est la personnification juridique. Les religions ne bénéficient que d'un espace que l'Etat leur concède. Il leur permet une grande liberté, en partie par indifférence envers les bizarreries et superstitions en tous genre, tant qu'elles ne sont pas nuisibles. Mais, s'il y a atteinte à l'ordre public, s'il y a empiètement du religieux sur le politique, il appartient à l'Etat de siffler la fin de la récré et de reprendre ses

droits. Si un sujet est à la limite du politique et du religieux, c'est l'Etat, et non les religieux, qui trace la frontière.

Tout ce qui est politique est du domaine de l'Etat, et la langue est politique. Si, pour comprendre le sermon, il faut parler arabe, cela revient à rendre l'apprentissage de l'arabe quasi obligatoire pour les fidèles de la mosquée. Favoriser à ce point une langue qui a par ailleurs une importance géostratégique évidente, c'est profondément politique. C'est oeuvrer à la constitution d'une communauté islamique internationale politico-religieuse déjà très organisée au sein de l'OCI et capable en particulier de causer de grands dégâts à l'ONU dans le domaine des Droits de l'Homme (5). C'est, sous prétexte de religion, consolider l'existence d'une communauté séparée qui aurait même sa langue. C'est mettre la religion au service d'un projet politique de destruction de l'unité de la France. Cela, nous ne le voulons pas. Nous n'acceptons d'ailleurs rien qui soit politico-religieux.

Un islam de France est un islam qui accepte et qui aime l'identité française. Tel n'est pas le cas lorsqu'on demande aux fidèles français de renoncer à leur identité nationales et culturelle pour adopter celle des bédouins de l'Arabie du 7ème siècle.

Un islam de France est un islam qui accepte d'évoluer, de s'adapter. Vous écrivez, de la prédication du vendredi :

» Celle-ci fait partie intégrante de la liturgie solennelle musulmane en langue arabe (langue du Coran) le jour du vendredi dans les mosquées. »

Ainsi donc, la liturgie de l'islam serait immuable, en particulier dans sa langue. C'est la théorie de la parole incréée et éternelle de Dieu, que rien ne peut modifier. Dont acte. Mais alors, pourquoi devrions nous vous croire quand vous nous assurez que l'islam a évolué sur d'autres points,

qu'il est devenu tout amour, paix et tolérance, et que ceux contre lesquels il appelle traditionnellement au meurtre (athées, païens, juifs, chrétiens trinitaires, apostats, femmes infidèles, homosexuels et je dois en oublier) n'ont rien à craindre de lui aujourd'hui ?

Enfin, un islam de France connaît et respecte l'histoire de France. Il ne la déforme pas pour mieux l'instrumentaliser. Ce que vous faites avec votre couplet pseudo-érudit sur le gallicanisme :

« Il s'agit là, en réalité, d'une récurrence rampante d'un gallicanisme remontant à l'ancien Evêque de Meaux (Jacques-Bénigne Bossuet / 1627- 1704) qui, dans quatre articles, prônait la soumission de l'Eglise au Roi Louis XIV.

Ce gallicanisme a provoqué en son temps une réaction des Ultramontains qui ne cessa qu'en 1871 avec la décision de l'infailibilité pontificale. Cette tradition gallicane fut enterrée avec l'avènement de la loi de 1905 sur la laïcité. Faudra-t-il la ressusciter en 2011 pour l'Islam et les musulmans ? »

En réalité, le gallicanisme, s'il n'est pas la laïcité (le contexte est trop différents) est quand même un de ses grands ancêtres et il s'inscrit dans la lutte millénaire du peuple de France pour se libérer des tendances théocratiques des Eglises. C'est une étape sur un chemin dont le point d'arrivée est un homme qui se tient droit face à Dieu et qui fait ses lois lui-même.

Ces millénaires d'histoire, respectez les, au lieu de les distordre, de les déformer, de chercher à les instrumentaliser. Ils ont beaucoup à vous apprendre.

Être français, c'est parler droit, c'est parler clair, c'est penser par soi-même, c'est faire changer ce qu'on estime devoir changer, c'est se tenir debout face à tout homme, à tout roi, à tout dieu. Être français, c'est dire non à tout ce

qui choque sa conscience. Quand un appel au meurtre figure dans un texte dit « sacré », le Français est celui qui ose dire : « Ceci n'est un appel au meurtre, pas plus vénérable que s'il émanait du mafioso du coin. »

Apprenez de la France, Monsieur Boubakeur, et demandez à vos musulmans d'accepter d'apprendre d'elle ! C'est le moindre des respects qu'ils lui doivent puisqu'ils sont sur son sol.

Et, ne vous en déplaise, nous n'entendons pas prendre auprès de vous des leçons pour parler obscur, penser courbe et prier le nez dans la poussière.

Martine Chapouton

(1) Le communiqué de la Grande Mosquée de Paris :

http://www.mosquee-de-paris.org/index.php?option=com_content&view=article&id=280:l-khutba-r-prone-du-vendredi-en-langue-francaise

(2) CFCM sur la même ligne :

<http://fr.news.yahoo.com/64/20110304/tfr-le-cfcm-s-inquite-du-dbat-sur-la-lac-a2f96e4.html>

(3) Quand Boubakeur se disait opposé à l'islam politique :

<http://ripostelaique.com/Boubakeur-se-rapprocherait-il-de.html>

(4) Sur les obscurités du vocabulaire du Coran :

<http://www.agoravox.fr/actualites/religions/article/une-exegese-scientifique-du-coran-88977>

(5) L'OCI, l'ONU et les droits de l'homme :

<http://ripostelaique.com/A-l-international-la-liberte.html>